

**COMMISSION INTERNATIONALE
CATHOLIQUE/LUTHÉRIENNE
LE REPAS DU SEIGNEUR
1978**

PRÉSENTATION

La Commission mixte luthéro-catholique entre le Secrétariat pour l'Unité des chrétiens et la Fédération luthérienne mondiale vient de produire un rapport sur le « Repas du Seigneur ». Après son adoption à l'unanimité des membres de la Commission, ce document est désormais offert à la discussion. On a atteint un accord sur des points significatifs, ce qui a rendu possible, dans une large mesure, un témoignage commun. C'est pourquoi nous avons confiance que les questions encore ouvertes seront clarifiées d'un commun accord. Nous espérons que le document qui suit nous rapprochera de la pleine communion dans la foi et, par conséquent, de la communion à la Table du Seigneur que nous désirons ardemment.

Georges A. LINDBECK, professeur à Yale.

Hans L. MARTENSEN, évêque de Copenhague.

INTRODUCTION

1. Depuis 1965 – après plus de quatre cents ans de séparation –, des conversations ont eu lieu, au plan mondial, entre représentants officiellement nommés de la Fédération luthérienne mondiale et de l'Église catholique romaine. Les autorités ecclésiastiques compétentes ont créé une Commission internationale mixte d'étude qui, sous le titre « L'Évangile et l'Église », s'est proposée de discuter, à la lumière des progrès récents de nos connaissances, les controverses théologiques traditionnelles. Une synthèse des résultats des travaux de cette Commission mixte d'étude a été publiée en 1972¹. D'importants accords et convergences s'y sont exprimés. Toutefois, comme il a été dit dans la préface, l'ampleur du thème général était telle que certaines questions précises – comme celles de l'Eucharistie et du ministère – n'ont pu y être traitées ou ne l'ont été que de façon partielle. La nécessité d'un éclaircissement plus approfondi de ces questions a été soulignée d'abord par la Commission elle-même autant qu'en écho au *Rapport de Malte* ; l'on en ressent douloureusement l'urgence, tout particulièrement en raison de notre séparation dans le Repas de l'unité : la communion dans l'Eucharistie est, en effet, un élément intégrant de la pleine unité des chrétiens et elle suppose réalisée l'unité dans la foi. Poursuivant son dialogue officiel, la Commission mixte luthéro-catholique a donc fait porter son attention d'une manière spéciale sur l'Eucharistie et elle présente maintenant le résultat de ses efforts². Une étude sur le ministère ecclésial y fera suite : on y traitera spécialement de l'épiscopat ; c'est là qu'on répondra à certaines questions liées à l'Eucharistie.

2. Dans l'élaboration du texte ici présenté, la Commission mixte luthérienne-catholique s'est efforcée de donner, dans la mesure du possible, un témoignage commun et, tout en signalant clairement les questions qui demeurent ouvertes, de faire mûrir la réponse à

leur donner. De la sorte, ce que luthériens et catholiques peuvent confesser ensemble est appelé à pénétrer dans la vie de l'Église et des paroisses.

3. C'est à travers la réflexion sur le témoignage de la Sainte Écriture et des traditions ecclésiales que le texte du document a pris progressivement forme. Dans nos réflexions, une place particulière a été faite aux formes concrètes de la liturgie, car la doctrine et la vie, la confession de foi et l'expression liturgique, la piété et la pratique font partie de la réalité de l'Eucharistie. Reconnaissons pour le travail déjà accompli par d'autres, et désirant trouver un écho œcuménique aussi large que possible, nous avons repris certaines affirmations de documents œcuméniques antérieurs, dans la mesure où elles correspondent à la position luthérienne et catholique³.

4. L'ensemble est articulé comme suit :

— Dans la première partie, le « Témoignage commun » est exprimé ce que luthériens et catholiques peuvent confesser ensemble.

— La seconde partie se tourne vers les « Tâches communes » : y sont décrites et traitées les questions controversées ; y sont évoquées les conséquences et les exigences qui en résultent pour la vie et la doctrine des Églises, en particulier en ce qui concerne la liturgie.

— Quelques textes de liturgies eucharistiques sont présentés en appendice comme exemples de la Tradition et de la pratique de nos Églises.

5. Le présent document s'adresse à tous les chrétiens catholiques et luthériens : dirigeants d'Églises, théologiens, pasteurs, communautés des fidèles et, spécialement, groupes engagés dans le dialogue œcuménique. Mais luthériens et catholiques ne sont pas les seuls interpellés : de même qu'elle a adopté avec gratitude les suggestions d'autres groupes de chrétiens en dialogue, de même la Commission espère à son tour que ces considérations luthériennes-catholiques seront utiles pour d'autres. C'est pour cela qu'elle s'est efforcée, par ce document, de porter témoignage d'une vérité destinée à tous les hommes, qu'ils soient chrétiens ou non.

PREMIÈRE PARTIE : TÉMOIGNAGE COMMUN

I. Le testament de Jésus selon l'Écriture

6. Avant d'aller à la mort pour faire don aux hommes de la paix et de la communion avec Dieu et entre eux, Jésus apprêta son repas pour les siens : « Au moment d'être livré et d'entrer librement dans sa passion, il prit le pain, il rendit grâces, il le rompit et le donna à ses disciples en disant : "Prenez et mangez-en tous : ceci est mon corps livré pour vous". De même à la fin du repas, il prit la coupe ; de nouveau il rendit grâces et la donna à ses disciples en disant : "Prenez et buvez-en tous, car ceci est la coupe de mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle qui sera versé pour vous et pour la multitude en rémission des péchés. Vous ferez cela en mémoire de moi" »⁴. Dans ce repas pascal nouveau (*Passah-Mahl*), le Seigneur se donna lui-même aux siens en nourriture et, par là, les rendit participants, alors qu'ils attendaient sa venue dans la gloire, de son agir, de ses souffrances et de sa vie (cf. Mt 26,26-29 ; Mc 14,22-25 ; Lc 22,16-20 ; 1 Co 11,23-26).

Chaque fois que les chrétiens de tous les temps célèbrent le Repas du Seigneur selon sa volonté en mémoire de lui, le Seigneur leur accorde de nouveau cette communion et, par là, leur fait don de « la rémission des péchés, de la vie et de la béatitude »⁵.

II. Mystère de la foi

7. Le Repas du Seigneur est un mystère de la foi au sens le plus plein du mot. Ce repas fait partie de l'unique mystère du salut, qui nous englobe et que nous ne pouvons comprendre, et il participe du caractère mystérieux du salut : pour que l'homme puisse connaître le mystère, Dieu doit se communiquer, et ce mystère n'entre dans notre horizon que dans la mesure où le Seigneur le veut et l'opère. C'est dire que l'Eucharistie ne nous est accessible que par le don que Dieu nous fait de la foi.

8. A plus forte raison, les attitudes et les comportements requis de ceux qui la célèbrent dépendent-ils de la foi et non de leurs propres forces. La communion eucharistique de vie et d'action ne naît que de la communion de foi opérée par le Saint-Esprit (cf. *infra*, n° 23).

9. Étant donné que la foi chrétienne se réalise essentiellement comme communion de foi avec tous les croyants, l'Eucharistie concerne la communauté et, en elle, chacun des croyants ; tout comme la « Nouvelle Alliance », le « sang de l'Alliance » qui nous est offert dans l'Eucharistie (Mt 26,28 ; Mc,14,24 ; cf. Lc 22,20 ; 1 Co 11,25) est donné au nouveau Peuple de Dieu et, par là, à chacun de ses membres.

10. Dans le Seigneur présent, toute « grâce et vérité » (Jn 1,14) sont présentes au milieu de nous. Aussi, l'Eucharistie est-elle mystère de la foi dans ce sens également qu'elle englobe les dimensions essentielles de la vérité de la foi.

Dans sa célébration se reflètent les phases de l'histoire du salut :

— la création nous est rappelée, elle que Dieu a faite bonne et pour laquelle nous rendons grâces et louanges ;

— la réalité du péché nous est rendue manifeste, ce qui nous invite à en prendre conscience et à le confesser ;

— la Parole de Dieu nous est de nouveau adressée comme exhortation et comme promesse, et nous l'accueillons dans l'écoute et l'obéissance, et nous lui répondons ;

— le pain et le vin, réalités de notre monde, sont introduits dans le processus de rédemption et de sanctification, tout comme les actes fondamentaux de la vie humaine : manger et boire, fêter et agir en commun ;

— l'union avec le Seigneur et avec les siens est annonce et commencement de l'avènement parmi nous du Royaume de Dieu et promesse de l'accomplissement à venir.

11. Enfin, le mystère de l'Eucharistie nous relie au mystère primordial du Dieu un et tripe, mystère primordial à partir duquel, par lequel et vers lequel, tout existe :

le Père des cieux est l'origine première et le but final de l'événement eucharistique ;
le Fils de Dieu fait homme, par qui, avec qui et en qui, il s'accomplit, en est le centre vivant ;

le Saint-Esprit est l'incommensurable force d'amour qui l'opère et qui continue de le rendre efficace.

12. A la fin de plusieurs prières eucharistiques liturgiques, le mystère le plus profond de l'Eucharistie et de notre vie est célébré dans une louange de gloire. Parlant du Seigneur Jésus-Christ présent, il y est dit :

« Par lui, avec lui et en lui,
A toi, Dieu le Père tout-puissant,

Dans l'unité du Saint-Esprit,
Tout honneur et toute gloire
Pour les siècles des siècles. Amen ».

Cette doxologie, que nous faisons nôtre, nous permet de témoigner ensemble de ce qui suit.

III. Par, avec et dans le Christ

Par le Christ

13. Il n'y a d'Eucharistie que par Jésus-Christ. C'est lui qui, la première fois, l'a célébrée au milieu de ses disciples. C'est lui qui a donné le mandat de continuer à la célébrer jusqu'à ce qu'il revienne. C'est lui qui apprête le repas, c'est lui qui y invite. C'est par lui qu'est rendue possible et réelle « la participation pleine, consciente et active »⁶ de tous les fidèles à la célébration eucharistique. C'est par lui que sont appelés et mandatés ceux qui, en son nom, président à cette célébration. Leur service est un signe manifeste de ce que « l'assemblée n'est pas propriétaire du geste qu'elle est en train d'accomplir, qu'elle n'est pas maîtresse de l'Eucharistie : elle la reçoit d'un autre, du Christ vivant dans son Église »⁷ (cf. *infra*, n° 65-68).

Avec le Christ

14. Par lui, nous pouvons célébrer l'Eucharistie avec lui. Ce n'est ni en raison de mérites humains ni en vertu des capacités humaines, mais par sa seule grâce que se réalise la merveille de sa présence. Ce que celle-ci signifie et opère, nous ne pouvons le mesurer que si nous sommes ouverts aux différentes manières selon lesquelles le Seigneur est présent.

15. Jésus-Christ accomplit de multiples façons sa promesse : « Et moi, je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28,20). « Nous confessons une multiple présence du Christ, Parole de Dieu et Seigneur du monde. Le Seigneur crucifié et ressuscité est présent dans son Corps, le Peuple de Dieu, car il est présent là où deux ou trois sont réunis en son nom (Mt 18,20). Il est présent dans le baptême car c'est le Christ lui-même qui baptise. Il est présent dans la lecture de l'Écriture sainte et dans l'annonce de l'Évangile »⁸. Présent, le Seigneur l'est aussi dans les pauvres et ceux qui souffrent, car véridique est sa parole : « Ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25,40).

16. La présence eucharistique est liée à toutes ces données en même temps qu'elle est une réalité originale. « Le Christ est présent et agissant de plusieurs manières dans toute la célébration eucharistique. C'est le même Seigneur qui, par la proclamation de sa Parole, invite son Peuple à sa table ; qui, par son ministre, préside à cette table et qui se donne ensuite de manière sacramentelle dans le corps et le sang de son sacrifice pascal »⁹.

Dans le sacrement de l'Eucharistie, Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est pleinement et entièrement présent avec son Corps et son Sang sous le signe du pain et du vin.

« Au cours des siècles, les chrétiens ont essayé de décrire cette présence en des formulations diverses. Nos documents confessionnels témoignent ensemble que, dans ce sacrement, Jésus-Christ est présent "réellement", "véritablement" et "substantiellement". Ce mode de présence "ne se laisse guère exprimer en paroles", mais nous attestons sa présence parce que nous croyons en la puissance de Dieu et en la promesse de Jésus-

Christ : “Ceci est mon corps..., ceci est mon sang”. Cette présence, nos traditions l’ont dite “sacramentelle”, “surnaturelle”, “spirituelle”. Ces concepts ont des nuances différentes dans les deux traditions, mais, ensemble, elles s’opposent à un mode de présence spatial ou naturel ainsi qu’à une compréhension purement commémorative ou figurative du sacrement »¹⁰.

17. « Le Christ a institué l’Eucharistie, sacrement de son corps et de son sang, centré sur la croix et la résurrection, comme l’anamnèse ou le mémorial de toute l’œuvre réconciliatrice de Dieu en lui. Le Christ lui-même, avec tout ce qu’il a accompli pour nous et pour la création entière (dans son incarnation, sa condition de serviteur, son ministère, son enseignement, sa souffrance, son sacrifice, sa résurrection, son Ascension et la Pentecôte), est présent dans cette anamnèse ou ce mémorial qui est aussi un avant-goût de son retour et de la plénitude du Royaume »¹¹ (cf. *infra*, n° 36).

18. Présent au milieu de nous, le Seigneur veut nous entraîner dans son mouvement vital. Celui qui, dans son amour, s’est livré à la mort vit en nous (Ga 2,20). Par sa grâce nous sommes, avec lui, « passés de la mort à la vie » (Jn 5,24). Participant au sacrement de l’Eucharistie nous cheminons avec lui à travers ce monde vers le monde à venir (*pascha, transitas*). Comblés de sa grâce et devenus vivants par son esprit, nous pouvons transmettre son amour et, par là, glorifier le Père. De même que nous sommes incapables d’offrir à Dieu un véritable sacrifice par nos propres forces, de même nous devons être, par la force du Christ, assumés dans son propre sacrifice. « Quand, dans le Repas du Seigneur, nous nous présentons devant Dieu en nous donnant à lui, nous ne le faisons que “par le Christ”, c’est-à-dire en nous référant au don qu’il a fait de lui-même... Se donner, c’est en fin de compte s’ouvrir pour le recevoir »¹².

« Ainsi, unis à notre Seigneur qui s’offre à son Père et en communion avec l’Église universelle au ciel et sur la terre, nous sommes renouvelés dans l’alliance scellée par le sang du Christ, et nous nous offrons nous-mêmes en un sacrifice vivant et saint qui doit s’exprimer dans notre vie quotidienne »¹³.

C’est de cette manière que doit se renouveler sans cesse ce qui, en fin de compte, est le sens même de la foi chrétienne : l’union visée par cette foi est l’union au Seigneur concret avec tout son destin concret. Qui s’unit à lui se trouve appelé à mourir et à ressusciter avec lui (cf. *infra*, n° 34-36).

Dans le Christ

19. Cet être-avec-le-Christ se fonde dans l’être-dans-le Christ et culmine en lui. Sous les signes du pain et du vin, le Seigneur offre en nourriture sa chair et son sang donnés pour tous, c’est-à-dire lui-même. C’est ainsi qu’il se manifeste comme « le pain vivant qui descend du ciel » (Jn 6,51). Recevoir avec foi cette nourriture c’est être rendu participant d’une communion avec le Christ, qui est apparentée à celle du Fils avec le Père. « De même qu’envoyé par le Père, qui est vivant, moi je vis par le Père ; de même celui qui me mange vivra aussi par moi » (Jn 6,57). Le Christ veut être en nous, à nous il est donné d’être en lui : « Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui » (Jn 6,56). Cette communion a son fondement dans l’éternité et, en retour, la rejoint au-delà du temps : « Qui mangera ce pain vivra à jamais » (Jn 6,58).

20. En se donnant lui-même, le Christ réunit tous ceux qui prennent part à son repas : la multitude devient « un seul corps » (1 Co 10,17). Dans la puissance du Saint-Esprit ils sont édifiés en un seul et même Peuple de Dieu. « C’est l’Esprit qui vivifie » (Jn 6,63).

Ainsi le repas eucharistique est-il la source de la vie, chaque jour renouvelée, du Peuple de Dieu qui y est rassemblé et maintenu dans la même foi.

IV. Dans l'unité du Saint-Esprit

Le Saint-Esprit et l'Eucharistie

21. C'est dans l'Esprit Saint que, durant sa vie, Jésus a fait toutes choses (cf. Lc 4,1.14.17-21). C'est en lui qu'il s'est offert en sacrifice (cf. He 9, 14). C'est dans la puissance de l'Esprit Saint qu'il a vaincu le péché et la mort, qu'il est ressuscité du tombeau et qu'il vit au milieu de sa communauté pentecostale. C'est par cet Esprit et en lui que tous ceux qui croient doivent demeurer unis au Christ et continuer son œuvre.

Son agir eucharistique, lui aussi, s'opère par le Saint-Esprit. Tout ce que le Seigneur nous donne et tout ce qui nous rend aptes à nous l'approprier nous est donné par le Saint-Esprit. On en trouve l'expression dans la liturgie, tout particulièrement dans l'invocation de l'Esprit Saint (épîclèse)¹⁴.

22. Lorsqu'elle fait mémoire de l'intercession du Christ, son grand prêtre, l'Église demande avec confiance que lui soit donné son Esprit afin que, par les dons eucharistiques, elle soit renouvelée, sanctifiée et confortée pour sa mission dans le monde. Grâce au Saint-Esprit, le pain et le vin deviennent, par la parole créatrice, Corps et Sang du Christ. L'Esprit d'amour rend effectif le sacrement de l'amour dans lequel l'amour divin rejoint l'homme en sa réalité terrestre pour le ramener chez lui

23. Ce n'est que dans l'Esprit Saint que la communauté accède à cette foi sans laquelle elle ne peut célébrer l'Eucharistie. L'épîclèse est donc, aussi, cette prière qui demande une foi vivante qui nous préparera à célébrer le mémorial de la passion et de la résurrection du Christ. L'Eucharistie n'est pas un moyen automatiquement efficace pour le salut du monde ; elle présuppose la présence de l'Esprit Saint dans le croyant (cf. *supra*, n° 7-9).

24. Dans les *fruits* du Saint-Esprit : l'amour, la joie, la paix, qui, dans l'Eucharistie, sont donnés en partage aux croyants, s'opère une anticipation de l'accomplissement final. Elle est le repas qui est célébré pour conforter les croyants en vue du retour en gloire du Christ. L'invocation du Saint-Esprit est, de la sorte, une prière qui demande l'irruption du monde futur dans notre monde d'aujourd'hui (cf. *infra*, n° 42-45).

L'Eucharistie et l'Église

25. Baptisés par le même Esprit, en un même Corps (cf. 1 Co 12,13), les croyants, nourris du corps du Christ, deviennent, par le Saint-Esprit, toujours davantage un seul et même corps (cf. 1 Co 10,17). L'Eucharistie et l'Église sont ainsi vitalemement liées l'une à l'autre de multiples façons.

26. Du fait que le Christ se donne aux siens dans l'Eucharistie, sa vie devient leur vie, son esprit leur esprit. L'événement de la communion eucharistique avec le Christ devient la forme permanente de vie de la communion ecclésiale avec le Christ. « La participation au Corps et au Sang du Christ n'opère rien d'autre que de nous transformer en ce que nous recevons »¹⁵. « Nous sommes attirés et transformés véritablement nous aussi dans le corps spirituel, c'est-à-dire dans la communion avec le Christ et avec tous les saints ; et, par ce sacrement, nous participons à toutes les vertus, et toutes les grâces du Christ et de ses saints »¹⁶. L'Eucharistie est ainsi tout à la fois la source et le sommet de la vie de l'Église. Sans la communion dans l'Eucharistie, il n'y a pas de pleine communion

ecclésiale ; sans la communion ecclésiale, il n'y a pas de vraie communion dans l'Eucharistie.

27. Cela vaut d'abord pour la communauté concrète réunie en tel ou tel lieu pour célébrer le Repas du Seigneur ; mais cela concerne également et dans la même mesure l'Église tout entière. « Le partage du même pain et de la même coupe en un lieu donné atteste l'unité des participants avec le Christ total et avec tous les communiants en tous temps et en tous lieux. En partageant le même pain, ils révèlent leur unité dans l'Église universelle »¹⁷.

La frontière de la réalité terrestre est elle-même franchie en ce sens que le Saint-Esprit nous unit également avec ceux qui nous ont précédés dans la foi et qui ont été appelés à la communion permanente avec Dieu.

28. Que des chrétiens ne cessent de pécher contre cette unité est d'autant plus grave que c'est par le Christ qu'elle nous a été donnée. C'est ce qui arrive lorsqu'ils manquent de foi et d'espérance ; mais aussi lorsqu'ils tolèrent ou, pire, lorsqu'ils provoquent des séparations profondes entre les hommes, au plan individuel ou social.

Celui qui se trouve inséré dans la communion avec le Seigneur doit s'attaquer avec lui aux murs de l'inimitié que les hommes dressent entre eux : murs d'inimitié entre tribus, nations, races, classes, sexes, générations, confessions et religions¹⁸.

V. Glorification du Père

29. La communion avec le Christ, dans laquelle nous sommes insérés dans l'Eucharistie par la vertu du Saint-Esprit, conduit finalement au Père éternel. Cela s'opère à différents plans et selon des modes à la fois divers et connexes.

Proclamation

30. C'est tout entière, et pas seulement dans les lectures et la prédication, que l'Eucharistie est proclamation de la grandeur et de la miséricorde de Dieu. En cela une signification particulière revient à chacun de ses éléments selon leur nature.

La confession des péchés par la communauté rassemblée implique, toujours, simultanément le oui publiquement exprimé à l'égard de l'agir réconciliateur de Dieu.

La lecture et le commentaire de la Sainte Écriture permettent à la Parole de Dieu elle-même de se dire au cœur des situations toujours nouvelles et, par là, de devenir efficace. Le témoignage de la Sainte Écriture et la prédication relative aux hauts faits de Dieu ne suscitent pas seulement la confession de la foi, mais ils sont déjà eux-mêmes une fonction de cette confession.

Le fait de réciter les confessions de foi de l'Église primitive manifeste le lien avec l'Église ancienne ainsi que le lien avec toutes les autres Églises qui les acceptent également.

Le pain et le vin, « fruits de la terre et du travail des hommes »¹⁹, sont d'abord des dons du Père et comme un condensé de la bonté de sa création. L'événement qui les saisit est un renvoi impressionnant à l'incessante action qui, à chaque instant, conserve et soutient toutes choses dans l'être et les mène à leur achèvement.

Avant tout, dans chaque repas eucharistique, il est rendu témoignage à l'amour que sur la croix Dieu a manifesté à l'égard du monde entier, lui qui a livré son Fils pour le monde (cf. Jn 3,16) : « Chaque fois, en effet, que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Co 11,26).

Action de grâces

31. Proclamation et action de grâces sont, de par leur nature même, étroitement connexes. A cet égard « l'Eucharistie est la grande action de grâces au Père pour tout ce qu'il a accompli dans la création, la rédemption et la sanctification, pour tout ce qu'il accomplit maintenant dans l'Église et dans le monde, malgré le péché des hommes, pour tout ce qu'il accomplira en conduisant son Royaume à sa plénitude. Ainsi, l'Eucharistie est la bénédiction (*berakah*) par laquelle l'Église exprime sa reconnaissance envers Dieu pour tous ses bienfaits »²⁰.

Dans la célébration de la communauté, l'action de grâces rendue à Dieu le Père, créateur de tous les dons excellents qui nous sont faits, ne trouve pas seulement une expression verbale, mais également une expression matérielle. Le don que le Christ a fait de lui-même et la promesse du Royaume qui vient relativisent toutes les richesses de ce monde et nous rendent conscients tout à la fois de Dieu comme donateur et de nous-mêmes comme administrateurs de ces dons. En offrant le pain et le vin, nous louons Dieu qui, par notre labeur, nous procure les biens de la terre nécessaires à l'entretien de notre vie. Nous nous offrons nous-mêmes (cf. Rm 12,1) et nous partageons entre nous ce qui nous a été donné.

Intercession

32. Confortée par sa foi dans les bienfaits de Dieu, la communauté présente dans cette célébration eucharistique son intercession pour tous les hommes, pour les besoins du monde, pour les préoccupations des chrétiens et de ceux qui portent des responsabilités dans l'Église et dans la société. L'Église s'unit ainsi à l'intercession que son Seigneur présente à la face du Père (cf. He 7,25) et par lui elle intercède pour le salut du monde qui nous est promis – salut dont, dans sa foi et son espérance, la communauté a reçu dans l'Esprit-Saint un avant-goût. Le fait que cette confiance en l'action salvatrice de Dieu à l'égard du monde s'exprime à nouveau plus clairement dans la célébration eucharistique nous réjouit et nous oblige à une solidarité active envers tous ceux qui sont dans la détresse²¹.

Louange

33. « L'Eucharistie est le grand sacrifice de louange par lequel l'Église parle au nom de la création tout entière »²². Par la chute s'était tu le sacrifice de louange dû à Dieu par l'humanité. Il a repris vie dans le Christ. Dans l'assemblée eucharistique, en particulier dans la préface et dans la glorification de la sainteté de Dieu (*Sanctus*), la création renouvelée dans le Christ chante son hymne de louange. Elle est rendue capable d'adorer le Père en esprit et en vérité (cf. Jn 4, 23 et suiv.).

Offrande de soi

34. En son Corps livré pour les siens (Lc 22,19 ; 1 Co 11,24) et en son Sang versé pour eux (Mt 26,28 ; Mc 14,24 ; Lc 22,20), le Seigneur est présent dans l'offrande qu'il fait de lui-même. Il est parmi nous comme celui que le Père a livré dans le Saint-Esprit et comme celui qui, dans le même Esprit, se livre lui-même au Père et pour les hommes. C'est ainsi qu'il se communique, c'est ainsi qu'il désire continuer à agir. Plus la communauté dans sa célébration est assumée dans cette offrande, plus elle vit pour la plus grande gloire de Dieu. L'Église qui annonce la mort du Seigneur est appelée à s'unir à cette mort. Elle ne doit pas seulement avoir connaissance de ce sacrifice et en parler,

elle doit aussi se laisser saisir par lui. En mourant avec son Seigneur, elle doit être préparée à ressusciter avec lui.

35. L'union offerte par le Christ concerne également la volonté et l'action des siens. « C'est là le fruit qui est contenu dans la Sainte Cène que tu te donnes avec toute ta vie, comme le Christ par ces paroles l'a fait pour toi avec tout ce qu'il est »²³ (cf. *supra*, n° 18).

36. Quand l'Église s'acquitte du mandat du Seigneur : « Faites ceci en mémoire de moi » (Lc 22,19 ; 1 Co 11,24), elle entre, chaque fois, de nouveau en contact avec le sacrifice du Christ ; de lui elle reçoit une vie nouvelle et la force de mourir avec lui.

« La notion de *mémorial*, telle qu'elle était comprise dans la célébration pascale au temps du Christ – c'est-à-dire rendre effectivement présent un événement du passé – a ouvert la voie à une meilleure intelligence de la relation entre le sacrifice du Christ et l'Eucharistie »²⁴ (cf. *supra*, n° 17).

Ce qui se passe dans la *célébration-mémorial* du Peuple de Dieu, c'est bien plus que le fait de nous rendre présents des événements passés grâce aux ressources de la mémoire et de l'imagination. Ce qui est décisif, ce n'est pas que l'on se souvienne de quelque chose qui est passé, mais que le Seigneur convoque son Peuple devant lui et le mette en présence de son agir salvifique. Dans cette action créatrice de Dieu, l'événement de salut du passé devient offre de salut pour le présent et promesse de salut pour l'avenir.

Tous ceux qui célèbrent l'Eucharistie pour faire mémoire du Christ sont assumés dans sa vie, sa passion, sa mort et sa résurrection. Recevant les fruits du sacrifice que le Christ a fait de sa vie, ils reçoivent, en même temps, les fruits de l'agir réconciliateur de Dieu. Dans le repas pascal de la Nouvelle Alliance, ils sont libérés et unis à Dieu et entre eux. C'est ainsi qu'ils lui rendent grâce « pour toutes ses miséricordes, implorent les bienfaits de la passion du Christ au nom de l'Église entière ; ils participent à ces mêmes bienfaits et s'unissent au geste d'offrande du Christ à Dieu »²⁵.

En le recevant avec foi, ils sont, eux qui constituent son Corps, assumés dans le sacrifice réconciliateur qui les dispose à s'offrir eux-mêmes (Rm 12,1) et qui les rend aptes à « offrir par Jésus-Christ des sacrifices spirituels » (1 P 2,5) au service du monde. Ainsi peut s'exercer dans le Repas du Seigneur tout ce qui doit être mis en pratique dans l'ensemble de la vie chrétienne. « D'un cœur humble, nous nous offrons nous-mêmes comme un sacrifice vivant et saint qui doit trouver son expression dans toute notre vie quotidienne »²⁶.

37. Nos deux traditions s'accordent à voir dans l'Eucharistie un *sacrifice de louange*. Ce n'est ni une louange purement verbale ni une addition ou un complément que les hommes, par leurs propres forces, ajouteraient au sacrifice de louange et d'action de grâce que le Christ a offert au Père.

Le sacrifice de louange eucharistique n'a été rendu possible que par le sacrifice du Christ sur la croix ; c'est pourquoi celui-ci reste lui-même le contenu primordial du sacrifice de louange de l'Église. C'est uniquement « par lui, avec lui et en lui, notre grand prêtre et notre intercesseur, (que) nous offrons au Père, par la vertu du Saint-Esprit, notre propre louange, notre action de grâce et notre prière »²⁷ (cf. *infra*, n° 56-61).

VI. Pour la vie du monde

38. Le mouvement de vie de Jésus vers le Père, mouvement dans lequel il inclut les siens, doit être au bénéfice de tous. Le pain que Jésus est lui-même, et qu'il donne, est « pour la vie du monde » (Jn 6,51).

La célébration eucharistique dans son rapport au monde

39. « Le monde que Dieu a réconcilié avec lui-même dans le Christ est présent lors de chaque Eucharistie : dans le pain et le vin, dans la personne des fidèles et dans les prières qu'ils offrent pour tous les hommes. Ainsi l'Eucharistie ouvre au monde la voie de sa transfiguration »²⁸. Elle révèle au monde ce qu'il est et ce qui doit encore advenir²⁹.

Enracinée dans le passé, accomplie dans le présent et orientée vers l'avenir, l'Eucharistie concentre en elle-même toutes les dimensions du devenir historique. Par là est manifestée sa relation profonde avec notre monde en mutation ; ce qui aide à le comprendre plus profondément et à contribuer de façon plus responsable à lui donner figure.

Dans l'unité eucharistique se prépare la nouvelle unité de l'humanité. Comme tête de son Église, le Christ est tête de toute l'humanité rachetée. A l'Église il fait don de sa vie pour que, de cette manière, celle-ci parvienne à tous. « Quand, à l'invitation d'un même Seigneur, nous nous rassemblons autour d'une même table pour partager le même pain, nous sommes un dans notre engagement, non seulement envers le Christ et les uns envers les autres, mais aussi envers la mission de l'Église dans le monde »³⁰.

La responsabilité à l'égard du monde de ceux qui célèbrent ensemble l'Eucharistie

40. Ce n'est pas seulement dans telle ou telle de ses parties, mais dans tout son cours que l'Eucharistie est ordonnée au salut du monde. En conséquence, ceux qui y participent sont appelés au service du monde. La communion avec le Christ rend apte et oblige à s'engager envers tous les hommes.

41. « Réconciliés dans l'Eucharistie, les membres du Corps du Christ deviennent serviteurs de la réconciliation parmi les hommes et témoins de la joie de la résurrection. Leur présence dans le monde implique la solidarité dans la souffrance et l'espérance avec tous les hommes auprès desquels ils sont appelés à s'engager pour signifier l'amour du Christ dans le service et dans la lutte. La célébration de l'Eucharistie, fraction d'un pain nécessaire à la vie, incite à ne pas consentir à la condition des hommes privés de pain, de justice et de paix »³¹.

Cet engagement est particulièrement nécessaire lorsque, à l'intérieur de l'Église, surgissent des séparations sociales, nationales ou raciales (cf. 1 Co 11,18-30). Des anomalies de cette sorte peuvent se révéler tout aussi néfastes que des scissions dans la foi. Elles sont en contradiction avec la nature de l'Église ; elles rendent son témoignage inefficace et sa célébration sacramentelle indigne. C'est pour l'Eucharistie aussi que valent ces paroles du Seigneur : « Va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis reviens et va présenter ton offrande » (Mt 5,24).

VII. En vue de la glorification future

42. Dans l'Eucharistie, nous annonçons « la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Co 11,26). En elle est promise la gloire à venir et elle éclate et s'y médiatise en ses commencements.

Promesse

43. La forme et l'efficacité de l'Eucharistie sont une promesse de la gloire éternelle qui nous est destinée ainsi qu'une référence aux cieux nouveaux et à la nouvelle terre vers lesquels nous cheminons : « C'est pourquoi la célébration de l'Eucharistie nous oriente

vers l'avènement du Seigneur et nous le rend proche. Elle est une joyeuse anticipation du banquet céleste, lorsque la rédemption sera pleinement accomplie et que toute la création sera délivrée de toute servitude »³². « Heureux les invités aux noces de l'Agneau » (Ap 19, 9).

Manifestation

44. Le repas eucharistique nous fait comprendre la gloire à venir comme le repas de noces, éternel et sans limites, auquel le Seigneur nous invite. Comme repas fraternel dans lequel le Christ nous libère et nous unit, il oriente notre regard vers le Royaume éternel qui nous est promis où règneront une liberté et une justice sans limites.

La participation à la célébration de l'Eucharistie exige de nous tout à la fois engagement personnel et service de la communauté. Par là nous est indiqué ce plein épanouissement de notre vie personnelle et sociale qui fait partie de cette gloire de Dieu à laquelle, par grâce, il nous est donné d'avoir part.

Médiation

45. L'avenir promis commence mystérieusement, dès maintenant, dans le Repas du Seigneur. Qui reçoit le pain de vie a la vie éternelle (Jn 6,54). Ce n'est pas à un moment donné, un jour, mais immédiatement qu'il est assumé dans le grand avenir que le Seigneur nous ouvre. La vie éternelle ne commencera pas plus tard, elle est là, déjà, en celui qui s'est uni au Seigneur. Dès maintenant, le monde à venir fait irruption dans notre monde d'aujourd'hui.

« Ainsi, en lui donnant l'Eucharistie, le Seigneur permet à l'Église qui, dans la faiblesse, vivra jusqu'à la fin au milieu des souffrances et des combats, de reprendre courage et de persévérer »³³ ; il lui donne la force de s'engager sans relâche au renouvellement de la vie et des structures de ce monde. La vie du monde à venir, promise, manifestée initialement et communiquée à ceux qui croient, peut et doit déjà être effective en ce monde.

DEUXIÈME PARTIE : TÂCHES COMMUNES

46. Le témoignage commun sur le Repas du Seigneur nous met en face de tâches que nous devrions, autant que possible, aborder en commun.

I. Nous devons rendre compte de la mesure dont les problèmes qui, autrefois, ont brisé notre communion dans la foi et dans l'Eucharistie, ont pu, depuis lors, être clarifiés et surmontés ; de la mesure aussi dont ils s'opposent encore à une pleine communion.

II. La forme liturgique concrète de la célébration eucharistique de nos communautés doit correspondre à ce que nous confessons dans la foi.

III. Le témoignage de foi ne peut se limiter ni au domaine théorique ni au domaine individuel ; le plus grand nombre possible de membres du Peuple de Dieu devrait se l'approprier et le transmettre de façon vivante (Réception).

I. Dépassement de positions opposées

47. Ce que nous reconnaissons ensemble et les convictions qui nous sont communes nous remplissent d'espoir : bien des difficultés qui, autrefois, nous divisaient ont été aplanies de part et d'autre ; quant aux divergences qui demeurent, elles se situent dans

un cadre où règne un accord global. Les positions qui demeurent opposées et qui font obstacle à notre pleine communion dans la foi et dans l'Eucharistie doivent être perçues, enregistrées et abordées afin de discerner et surmonter ce qui nous sépare.

Présence eucharistique

48. Catholiques et luthériens confessent ensemble la présence vraie et réelle du Seigneur dans l'Eucharistie. Des différences existent quant aux formulations théologiques exprimant le mode de cette présence réelle et quant à sa durée.

49. Pour confesser intégralement la *réalité* de la présence eucharistique, l'Église catholique enseigne que le « Christ entier et intégral »³⁴ est rendu présent par la conversion de toute la substance du pain et du vin en la substance du Corps et du Sang du Christ, tandis que demeure inchangé ce qui, du pain et du vin, est perceptible par nos sens (accidents). Cette « admirable et unique conversion..., l'Église catholique la nomme, de façon très appropriée, transsubstantiation »³⁵. Du côté luthérien, on a très généralement vu dans cette terminologie une tentative d'expliquer, d'une manière rationaliste, le mystère de la présence du Christ dans le sacrement ; certains pensent aussi que, de cette façon, le Seigneur présent ne serait pas vu comme personne et qu'on conduirait ainsi à un malentendu naturaliste.

50. Du côté luthérien, pour exprimer la réalité de la présence eucharistique, on a parlé non pas d'une transsubstantiation, mais d'une présence du Corps et du Sang du Christ dans, avec et sous le pain et le vin. On y voit ici une analogie réelle avec l'incarnation : de même qu'en Jésus-Christ, Dieu et l'homme s'unissent pour former une unité, de même (dans l'Eucharistie) le Corps et le Sang du Christ, d'une part, et le pain et le vin, d'autre part, forment ensemble une unité sacramentelle. Des catholiques, quant à eux, trouvent que, de cette façon, il n'est fait entièrement droit ni à cette unité sacramentelle ni à l'efficacité de la parole du Seigneur : « Ceci est mon corps. »

51. La discussion œcuménique a montré que ces deux positions ne doivent plus être considérées nécessairement comme des oppositions entraînant la séparation. La tradition luthérienne affirme, avec la tradition catholique, que les éléments consacrés ne demeurent pas purement et simplement du pain et du vin, mais que, en vertu de la parole créatrice, ils sont donnés comme Corps et Sang du Christ. Dans ce sens, elle pourrait parler elle aussi, avec la tradition grecque, d'un « changement »³⁶. Le concept de « transsubstantiation », quant à lui, entend bien confesser et sauvegarder le caractère de mystère de la présence réelle ; il ne veut pas expliquer comment s'opère ce changement³⁷ (cf. l'*excursus* sur « La présence du Christ dans l'Eucharistie »).

52. En ce qui concerne la durée de la présence eucharistique, les différences se font jour aussi dans la pratique liturgique.

Catholiques et luthériens confessent ensemble que la présence eucharistique du Seigneur Jésus-Christ est destinée à sa réception dans la foi, mais que, pour autant, elle ne se limite pas à l'instant de la réception ; et, également, qu'elle ne dépend pas davantage de la foi du communiant, quoi qu'il en soit du fait que c'est bien à elle qu'elle est ordonnée.

53. Selon la doctrine catholique, le Seigneur accorde le de sa présence eucharistique au-delà du moment de la célébration du sacrement, aussi longtemps que demeurent les ces du pain et du vin. Conformément à cela, les fidèles invités, « en vénérant ce Très Saint Sacrement, à lui rendre le culte d'adoration qui est dû au vrai Dieu »³⁸.

54. Du côté luthérien, il n'est pas rare que l'on se soit scandalisé de certaines formes de la piété eucharistique liées à cette conviction. On y voit une séparation inacceptable d'avec la réalité du repas. Mais, par ailleurs, la manière dont, bien des fois, du côté luthérien on traite ce qui reste des éléments (après la célébration) blesse la sensibilité catholique et indique une divergence non encore surmontée (cf. l'*excursus* sur « La présence du Christ dans l'Eucharistie », 2).

55. Pour y remédier, on devrait « du côté catholique, en particulier dans la catéchèse et la prédication, rappeler que l'intention première de la réserve eucharistique est la distribution aux malades et aux absents » ; du côté luthérien, il faudrait « que soit mise en œuvre la meilleure façon de témoigner le respect dû aux éléments qui ont servi à la célébration eucharistique, c'est-à-dire leur consommation ultérieure, sans exclure leur usage pour la communion des malades »³⁹. En ce qui concerne l'adoration de l'Eucharistie, les catholiques devraient être attentifs à ce que leur pratique ne contredise pas la conviction commune du caractère de repas qu'a l'Eucharistie. Ils devraient également se rappeler qu'il y a, par exemple dans les Églises orthodoxes, d'autres formes de piété eucharistique sans que, pour autant, la foi eucharistique de celles-ci puisse être mise en question. Les luthériens, quant à eux, devraient considérer le fait non seulement « que pendant des siècles l'adoration de la réserve eucharistique a fait partie, dans une grande mesure, de la vie catholique et qu'elle a constitué une forme importante de la piété »⁴⁰, mais aussi que, pour eux-mêmes, « culte divin, vénération et adoration sont appropriés aussi longtemps que le Christ demeure sacramentellement présent »⁴¹.

Sacrifice eucharistique

56. Catholiques et luthériens confessent ensemble que, dans le Repas du Seigneur, Jésus-Christ « est présent comme le crucifié, mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification, comme la victime offerte en sacrifice une fois pour toutes pour les péchés du monde »⁴². Ce sacrifice ne peut être ni continué, ni réitéré, ni remplacé, ni complété ; mais il peut et doit, chaque fois à nouveau, être efficace au sein de la communauté. C'est sur le mode et la mesure de cette efficacité qu'il y a entre nous des interprétations différentes.

57. Selon la *doctrine catholique*, dans chaque Eucharistie « un sacrifice véritable et authentique est offert »⁴³ par le Christ. « Ce sacrifice est vraiment propitiatoire ; par lui [“si nous nous approchons” de Dieu avec un cœur sincère, avec une foi droite, avec crainte et respect, contrits et pénitents] “nous obtenons miséricorde et nous trouvons la grâce pour une aide opportune” (He 4,16)... C'est une seule et même victime, c'est le même qui offre maintenant par le ministère des prêtres et qui s'est offert lui-même alors sur la croix ; seule la manière d'offrir diffère... C'est pourquoi elle [= cette oblation] est légitimement offerte, selon la Tradition des apôtres, non seulement pour les péchés, les peines, les satisfactions et les autres nécessités des fidèles vivants, mais aussi pour ceux qui sont morts dans le Christ et ne sont pas encore pleinement purifiés »⁴⁴.

58. Comme membres de son Corps, les fidèles sont assumés dans le sacrifice du Christ. Cela s'accomplit de différentes manières ; aucune d'elles ne s'ajoute de l'extérieur au sacrifice du Christ, mais toutes ont leur origine dans ce sacrifice et renvoient à lui.

Fait partie du sacrifice eucharistique la préparation liturgique du Repas du Seigneur avec l'offrande du pain et du vin.

Avant tout sont requises la participation intérieure, la reconnaissance et l'aveu de sa propre impuissance et de la totale dépendance du secours du Seigneur, l'obéissance à son commandement, la foi en sa Parole et en sa promesse.

En rendant présent dans l'Eucharistie le Seigneur, qui est offert et qui s'offre en sacrifice, ceux qui ont été sauvés par lui peuvent offrir un sacrifice (*Opfern*) dans le meilleur sens du mot. Ils présentent au Père céleste un don qui ne souffre ni autosuffisance ni justice propre. C'est un don de l'amour de Dieu, absolument libre, aucunement dû par lui, aucunement mérité par les hommes ; il est en même temps lié au plus profond de l'homme, plus que ne le peut être aucune chose susceptible d'être offerte : le Christ est entièrement devenu nôtre ; il est notre tête. De nous-mêmes nous ne possédons et nous ne pouvons rien. C'est pourquoi nous ne nous référons pas à nous-mêmes, mais à lui. De nous-mêmes, nous ne pouvons présenter à Dieu ni louange, ni gloire, ni honneur, nous présentons le Christ, c'est lui qui est louange, gloire et honneur. Manifester sa propre impuissance, s'en remettre entièrement au Christ, le présenter et en faire don au Père, telle est la démarche de l'Église catholique lorsqu'elle ose dire que non seulement le Christ s'offre en sacrifice, mais qu'elle-même aussi l'« offre en sacrifice » (*opfert*). « Les membres du Corps du Christ sont, par le Christ, si intimement unis à Dieu et entre eux qu'ils deviennent participants de son adoration, du don qu'il fait de lui-même, de son sacrifice offert au Père. Le Christ et les chrétiens devenant un, l'assemblée eucharistique « présente le Christ » par le fait que, par la puissance de l'Esprit, elle consent à être présentée par lui au Père. En dehors du Christ, nous n'avons ni dons, ni adoration, ni sacrifice que, de par nous-mêmes, nous puissions présenter à Dieu. Nous ne pouvons présenter en notre faveur rien d'autre que le Christ, l'Agneau immolé et la victime que le Père lui-même nous a donnée »⁴⁵.

59. Chez les *chrétiens de la Réforme*, on a craint que le fait de voir dans l'Eucharistie un sacrifice propitiatoire ne soit contraire au caractère unique et pleinement suffisant du sacrifice de la croix et qu'il ne mette en question l'unicité de la médiation du Christ (cf. *l'excursus* : « La messe comme sacrifice de propitiation »). Selon la conception de la Réforme luthérienne, la célébration du Repas du Seigneur a pour visée propre de dispenser à la communauté rassemblée, pour qu'elle le reçoive dans la foi, comme moyen efficace de salut, le don du sacrifice de la croix rendu présent. On se scandalisa de ce que, dans la pratique, la communion des fidèles soit passée à l'arrière-plan. On en vit la raison majeure dans le fait de considérer la messe comme un sacrifice propitiatoire. Par là, on faisait place, pensait-on, à une manière de voir qui dispensait de recevoir dans la foi la grâce eucharistique et qui attribuait au prêtre un pouvoir sacrificiel autonome (cf. la polémique des réformateurs contre la messe agissant *ex opere operato*). C'est pourquoi la tradition luthérienne évite entièrement, jusqu'à aujourd'hui, l'expression « sacrifice de la messe ».

60. Par contre, la Réforme luthérienne a reconnu au Repas du Seigneur le sens d'un sacrifice d'action de grâces pour le sacrifice de la croix présent dans le sacrement. Ce sacrifice d'action de grâces est une expression de la foi ; il se réalise en ce que « nous offrons avec le Christ, c'est-à-dire qu'avec une foi ferme en son testament, nous nous appuyons sur le Christ et que, nous présentant devant Dieu avec notre prière, notre louange et notre offrande, nous ne le faisons que par lui et par ses moyens (de salut) ; et que nous ne doutons pas que c'est lui qui est notre curé (*Pfarrer*) et notre prêtre (*Pfaff*) au ciel devant la face de Dieu »⁴⁶. « Le sacrifice eucharistique »⁴⁷ ainsi compris, qui est célébré dans la foi par des hommes réconciliés, s'exprime dans l'action de grâces et la louange, dans l'invocation et la confession de Dieu, dans les peines et dans toutes les

bonnes œuvres des fidèles. Tels sont les sacrifices qui, en référence à 1 P 2,5 et Rm 12,1, sont particulièrement soulignés dans la doctrine de la Réforme⁴⁸.

61. Le dialogue œcuménique nous a permis de mieux comprendre les manières de voir des autres. Y ont amplement contribué, tout particulièrement, les recherches sur le contexte historique de la polémique des réformateurs ainsi que la prise en considération des développements qui se sont produits récemment dans nos deux Églises. Nous voyons toujours mieux les positions de l'autre comme des questions adressées à nos propres positions et comme une aide reçue pour les améliorer, les approfondir et les rendre plus vivantes.

Nous pouvons constater avec gratitude une convergence croissante en beaucoup de questions qui avaient pesé tout particulièrement jusqu'ici sur notre dialogue :

a) Selon la doctrine catholique, le sacrifice de la messe consiste à rendre présent le sacrifice de la croix. Il ne le réitère pas et n'ajoute rien à sa valeur salvifique. En ce sens, il est une attestation – et non une mise en question – du caractère unique et pleinement suffisant du sacrifice du Christ sur la croix.

b) Selon la doctrine catholique, quand il s'agit de la doctrine des sacrements, l'*ex opere operato* a pour rôle d'attester la priorité de l'agir de Dieu. Souligner cette priorité est aussi une préoccupation luthérienne.

c) Une telle conception de l'*opus operatum* n'exclut ni la participation dans la foi de chacun ni celle de toute la communauté qui célèbre l'agir de Dieu la rend possible et la requiert.

d) L'importance de la participation croyante à la célébration n'est pas davantage lésée par la conviction que les fruits de l'Eucharistie s'étendent au-delà du cercle de ceux qui y sont présents. Certes, le don même que le Christ a fait de sa chair et de son sang à qui les reçoit avec foi dans l'Eucharistie n'est pas transférable ; il nous est permis toutefois d'espérer qu'il accorde son secours à d'autres aussi. Le fait et la manière dont cela se produit sont entièrement l'affaire de l'amour souverain du Seigneur. Les intercessions et les intentions de messes célébrées pour telle ou telle personne, vivante ou défunte, n'entendent pas non plus limiter sa liberté.

Ces convictions nous donnent le ferme espoir que nous parviendrons à éclaircir les questions encore en suspens.

Communion eucharistique

62. Catholiques et luthériens confessent en commun que, dans l'Eucharistie, le Corps et le Sang du Christ sont reçus réellement soit pour le salut, soit pour la perdition (cf. 1 Co 11,27-29). Ils confessent que, reçus avec foi, le pain et le vin eucharistiques donnent d'être unis personnellement avec Jésus-Christ, notre Seigneur et Sauveur. Ils s'accordent aussi à reconnaître que l'efficacité de l'agir du Seigneur reçu par les fidèles ne peut être déterminée par aucune mesure humaine, mais qu'elle est du domaine de l'action divine, libre, et qu'on ne peut en disposer.

63. Catholiques et luthériens sont convaincus ensemble que l'Eucharistie est essentiellement un repas communautaire. Pour les chrétiens de la Réforme, la communion de la communauté est une partie constitutive de la célébration de l'Eucharistie telle qu'elle a été instituée par le Seigneur. C'est pourquoi ils voient dans les messes célébrées sans participation du peuple (désignées, d'une manière ambiguë et théologiquement inacceptable, sous le nom de « messes privées ») un usage qui ne

répond ni à l'institution du Seigneur ni à la pratique de l'Église ancienne. Entre-temps, surtout depuis Vatican II, un changement important s'est opéré dans la pratique de l'Église catholique plaçant au premier rang la « célébration commune avec fréquentation et participation active des fidèles..., toute messe gardant toujours sa nature publique et sociale »⁴⁹. Cette priorité de la célébration communautaire constitue un rapprochement important entre nos pratiques eucharistiques.

64. Catholiques et luthériens sont convaincus ensemble que le pain et le vin font tous deux partie de la forme complète de l'Eucharistie. Dans la célébration catholique de l'Eucharistie, celle-ci n'est, le plus souvent, donnée aux fidèles que sous la seule espèce du pain. La raison en est surtout d'ordre pratique et repose sur la conviction que le Christ est pleinement présent sous chacune des espèces, de sorte que le recevoir sous une seule espèce n'amointrit en rien son efficacité.

Les Réformateurs, au contraire, pensent que la pleine conformité à l'institution et la totalité du signe sacramental ne sont assurées, conformément aux paroles d'institution du Christ, que là où tous reçoivent aussi le calice. La doctrine luthérienne ne nie pas non plus que le Christ soit présent intégralement sous chacune des deux espèces, et la pratique luthérienne connaît des cas de nécessité pastorale où la Sainte Cène peut être reçue également sous une seule espèce.

Les possibilités de recevoir l'Eucharistie sous les deux espèces ont été considérablement étendues par le second concile du Vatican, qu'il s'agisse des occasions ou des communiant. Si des divergences subsistent encore dans la doctrine et la pratique, elles ne sont plus, dès lors, de nature à séparer nos Églises.

Eucharistie et ministère

65. Catholiques et luthériens sont convaincus qu'il appartient à l'Eucharistie d'être présidée par un ministre mandaté par l'Église.

66. Selon la doctrine catholique, « toute célébration légitime de l'Eucharistie est dirigée par l'évêque à qui a été confiée la charge de présenter à la majesté divine le culte de la religion chrétienne et de le régler selon les préceptes du Seigneur et selon les lois de l'Église »⁵⁰. « Une Eucharistie n'est légitime que si elle est accomplie sous l'autorité de l'évêque ou par un [ministre] mandaté par lui »⁵¹. En conséquence, avoir été ordonné évêque ou prêtre est une condition indispensable pour présider le Repas du Seigneur ; il s'ensuit que, même dans des cas exceptionnels, il ne peut y avoir de célébration eucharistique sans prêtre ordonné. Dans la mesure où le sacrement de l'Ordre fait défaut, l'Église catholique considère donc que les communautés ecclésiales séparées d'elle « n'ont pas conservé toute la réalité propre du mystère eucharistique »⁵².

67. Selon la doctrine luthérienne aussi, le culte eucharistique est présidé par un ministre ordonné⁵³. « La fonction du ministère est d'annoncer l'Évangile et d'administrer les sacrements d'une manière conforme à l'Évangile et de telle façon que la foi en soit éveillée et fortifiée »⁵⁴. Selon la conception luthérienne, le ministère ecclésiastique est d'institution divine, bien que l'ordination ne soit habituellement pas dite un sacrement⁵⁵.

68. Le dialogue entre nos deux traditions a permis, déjà, de constater de notables convergences dans la question du ministère. Celles-ci concernent la manière de concevoir l'origine et la fonction du ministère, ainsi que la façon de le transmettre par imposition des mains et invocation du Saint-Esprit⁵⁶. Sur la base de ces constatations, il a

été proposé comme possible de procéder à « un sérieux examen » d'une reconnaissance mutuelle des ministères ecclésiastiques⁵⁷.

Dans la mise en œuvre de cette recommandation, il faudra voir, entre autres, comment on considère, du côté luthérien, une Eucharistie célébrée sans ministre ordonné.

Il faudra voir ensuite comment, compte tenu de la conception et de la pratique luthériennes de l'ordination, l'Église catholique considère l'Eucharistie célébrée dans l'Église luthérienne. D'une manière générale, il faudrait élucider la façon dont il faut voir le rôle propre et le statut ecclésiologique du ministère ainsi que les conséquences à en tirer pour la structure de l'Église.

Communion créée par l'Eucharistie

69. Catholiques et luthériens confessent ensemble que Jésus-Christ unit aussi entre eux tous ceux qui sont unis à lui.

70. Selon la conviction catholique, cela vaut aussi pour la communion avec le Christ dans l'Eucharistie. C'est pourquoi cette communion comprend également ceux qui sont morts dans la paix du Seigneur. De là vient que la mémoire des défunts et l'intercession en leur faveur font partie de la célébration eucharistique catholique. L'Église catholique commémore aussi les défunts qui ont déjà part à la Béatitude céleste. Elle remercie Dieu de la grâce qui leur a été accordée et elle se recommande à leur intercession et à leur protection.

71. La célébration eucharistique luthérienne exprime, elle aussi, dans la louange et l'intercession, la communion qui existe entre la communauté de la terre et celle du ciel. La Réforme, il est vrai, a rejeté l'invocation des saints, mais elle n'a pas contesté leur intercession dans le ciel⁵⁸. La réserve de sa doctrine, quant au sort des défunts, se retrouve au sujet de la prière en leur faveur.

72. Selon la doctrine catholique, la communion eucharistique exige et fait grandir l'Église comme communion concrète dans la foi. Cette communion comprend essentiellement :

« Le pouvoir ministériel, conféré par le Christ à ses apôtres et à leurs successeurs, les évêques avec les prêtres, d'actualiser sacramentellement l'acte sacerdotal par lequel il s'est offert une fois pour toutes à son Père dans l'Esprit Saint et s'est donné à ses fidèles afin qu'ils soient un en lui.

« L'unité de ce ministère qui doit être exercé au nom du Christ, tête de l'Église, et donc dans la communion hiérarchique des ministres.

« La foi de l'Église qui est professée dans l'action eucharistique elle-même, par laquelle elle répond dans l'Esprit Saint au don du Christ tel qu'il est en vérité »⁵⁹.

De là vient ; selon le second concile du Vatican, qu' » il n'est pas permis de considérer la *communicatio in sacris* comme un moyen à employer sans discernement pour rétablir l'unité des chrétiens »⁶⁰. C'est pourquoi, si la célébration commune est interdite entre catholiques et luthériens, l'admission à la communion eucharistique peut être cependant accordée, « pour des raisons suffisantes » (*propter rationes sufficientes*)⁶¹.

73. L'Église luthérienne connaît, elle aussi, le lien qui existe entre communion eucharistique et communion ecclésiale. Cependant, même dans l'état présent de la division des Églises, elle admet certaines possibilités de partage eucharistique. Les critères qui lui sont propres lui permettent, plus facilement qu'à l'Église catholique, de reconnaître la validité des célébrations eucharistiques d'autres Églises. « Sur la base de

points reconnus communs dans l'intelligence de l'Évangile – ce qui a une répercussion décisive sur la prédication, l'administration des sacrements et la pratique liturgique –, les luthériens estiment qu'ils peuvent, dès maintenant, plaider en faveur de la possibilité, en certaines circonstances, d'un échange de prédicateurs et d'une célébration en commun de l'Eucharistie... Du côté luthérien, on souligne que la pratique eucharistique des Églises séparées entre elles doit s'inspirer de ce que le ministère de la réconciliation entre les hommes exige de l'Église... Une célébration eucharistique à laquelle des fidèles baptisés ne peuvent pas prendre part souffre d'une contradiction interne et, par le fait même, ne s'acquitte pas du rôle que lui a assigné le Seigneur »⁶².

II. Forme concrète de la pratique liturgique

74. Ce que nous affirmons dans la foi comme étant la vérité concernant le Repas du Seigneur doit déterminer le contenu et la forme de notre liturgie. Cette obligation qui nous est imposée en commun, nous pouvons et nous devons l'accomplir en grande partie ensemble ; en même temps, selon la diversité des communautés, des moments et des traditions, des tâches et des points de départ chaque fois différents s présenteront.

75. « La meilleure voie vers l'unité dans la célébration eucharistique et la communion est le renouveau lui-même de l'Eucharistie dans les diverses Églises en ce qui concerne la doctrine et la liturgie »⁶³. Dans l'Eucharistie aussi, ce sont des pas faits vers le centre qui nous rapprochent mutuellement ; entre autres « que les fidèles accèdent à la liturgie avec les dispositions d'une âme droite, qu'ils harmonisent leur âme avec leur voix et qu'ils coopèrent à la grâce d'en haut pour ne pas recevoir celle-ci en vain »⁶⁴.

Le renouveau requis doit toujours avoir une double visée : d'abord, le Seigneur, sa parole et sa volonté ; ensuite, nos contemporains avec leurs difficultés et leurs possibilités : le « petit troupeau » de ceux qui partagent notre foi comme l'innombrable foule des hommes, nos frères, au salut de qui l'Eucharistie est destinée.

Le témoignage commun de la foi eucharistique et l'effort commun pour y correspondre dans la vie n'ont rien à voir avec l'uniformité. Il y a, dans les formes liturgiques tout comme dans la théologie et la piété, *une grande diversité de possibilités*. Celles-ci peuvent et doivent s'éclairer et se compléter les unes les autres. Il en va des formes liturgiques comme de la vie de l'Église dans son ensemble : « Ainsi, dans la diversité même, tous rendent témoignage de l'admirable unité qui règne dans le Corps du Christ : en effet, la diversité même des grâces, des ministères et des activités contribue à lier le fils de Dieu en un tout, car "tout cela c'est l'œuvre d'un seul et même Esprit" »⁶⁵(1 Co 12,11).

76. Sans porter préjudice à cette diversité, il faut tendre à s'accorder davantage encore au sujet d'un certain nombre d'éléments fondamentaux.

Selon la conviction commune, la célébration eucharistique forme un tout qui comporte un certain nombre d'éléments constitutifs : la prédication de la Parole de Dieu ; l'action de grâces pour les œuvres de Dieu dans la création et la rédemption avec la commémoration de la mort et de la résurrection du Christ ; les paroles de l'institution selon le témoignage du Nouveau Testament ; l'invocation du Saint-Esprit sur le pain et le vin ainsi que sur la communauté ; l'intercession pour l'Église et pour le monde ; la prière du Seigneur, et manger et boire en communion avec le Christ et avec chaque membre de l'Église⁶⁶.

La pratique liturgique devrait correspondre à ces éléments fondamentaux affirmés en commun. A ces tâches, qui nous lancent un défi commun, en sont liées d'autres qui concernent chacune de nos Églises d'une manière particulière.

Selon la conviction luthérienne, on devrait, du côté catholique, s'efforcer :

1. d'éviter la célébration de la messe sans participation du peuple ;
2. d'assurer mieux la prédication de la Parole au cours de chaque célébration eucharistique ;
3. de donner la communion sous les deux espèces.

Selon la conviction catholique, les luthériens devraient tendre :

1. à une célébration plus fréquente de la Sainte Cène (« l'Eucharistie est la célébration liturgique nouvelle que le Christ a donnée à l'Église : il paraît donc normal qu'elle soit célébrée au moins chaque dimanche ou une fois par semaine »⁶⁷) ;
2. à une plus grande participation de toute la communauté (en particulier des enfants) ;
3. à une connexion plus étroite entre le service de la Parole et celui du sacrement.

On ne devrait pas perdre de vue que les différentes pratiques ainsi évoquées dépendent en partie de différences, non encore surmontées dans l'intelligence de la foi. Les éclaircir et les surmonter s'imposent à nous comme une tâche commune.

III. Réception

77. Aussi longtemps qu'elle n'est pas acceptée et vécue par tout le Peuple de Dieu, une doctrine théologique demeure la théorie de quelques-uns. Même des déclarations conciliaires n'ont leur plein effet que si elles prennent corps dans la pensée et la vie des fidèles. Il est donc indispensable que nos frères chrétiens répondent à notre témoignage commun relatif à l'Eucharistie, qu'ils en deviennent responsables avec nous. C'est pourquoi nous nous adressons à eux en leur demandant d'examiner nos considérations, d'y réfléchir, de les améliorer autant que cela est nécessaire et, dans toute la mesure du possible, de les faire leurs.

Ce rapport a été signé par les membres de la Commission mixte :

Membres catholiques

Évêque H.L. Martensen, Danemark (président)

Prof. J. Hoffmann, France

Père J.F. Hotchkin, États-Unis

Prof. Dr St. Napiorkowski, Pologne

Dr V. Pfnür, Allemagne

Évêque Prof. Dr P.-W. Scheele, Allemagne

Membres luthériens

Prof. Dr G.A. Lindbeck, États-Unis (président)

Évêque D.H. Diezfelbinger, Allemagne

Pasteur Dr K. Hafenscher, Hongrie

Drs. P. Nasution, Indonésie

Prof. Dr L. Thunberg, Suède

Prof. Dr B. Weber, Brésil

Expert

Prof. Dr H. Meyer, France (luth.)

Secrétaires

Prof. Dr H. Schlitte, Allemagne (cath.)

Prof. V. Vajta, France (luth.)

Observateur du Conseil œcuménique des Églises

Prof. Dr A. Bronkhorst, Hollande

¹ Rapport (dit de Malte) de la Commission d'étude luthérienne-catholique sur le thème « L'Évangile et l'Église » ; avant-propos du Dr André APPEL, secrétaire général de la Fédération luthérienne mondiale, et du cardinal Johannes WILLEBRANDS, président du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, cf. supra, p. 21.

² Les termes Sainte Cène (*Abendmahl*), Eucharistie, Repas du Seigneur (*Herrenmahl*) sont employés pour tenir compte des différents usages.

³ Textes d'accord :

a. De la Commission Foi et Constitution

— « L'Eucharistie dans la réflexion œcuménique », in *Istina* 16/1971, 369-375.

— « Au-delà de l'inter communion », in *Istina* 16/1971, 352-369.

— « L'Eucharistie » (Accra 1974), in *La Réconciliation des Églises : baptême, Eucharistie, ministère*, Les Presses de Taizé, 1974 ; cité Accra.

b. Du Groupe des Dombes, composé de théologiens francophones catholiques, luthériens et réformés :

— *Vers une même foi eucharistique ? Accord entre catholiques et protestants* (1971), Presses de Taizé, 1972 ; cité Dombes I.

c. Documents de dialogues bilatéraux avec l'Église anglicane :

— « Report of the Anglican-Lutheran International Conversations 1970-1972, authorized by the Lambeth Conference and the Lutheran World Federation », in *Lutheran World*, 19/1972, 387-399.

— « Déclaration commune sur la doctrine eucharistique », Windsor, 1971, in *Commission internationale anglicane-catholique romaine, Rapport final*, Paris, Cerf, 1982, p. 17-34 : cité Windsor.

d. Rapports sur les conversations officielles catholiques-luthériennes

— *Lutherans and Catholics in Dialogue III : The Eucharist as Sacrifice*, Bishops' Committee for Ecumenical and Interreligious Affairs, Washington D.C., or National Committee for Lutheran World Federation, New York, 1967 ; cité USA III.

— *Lutherans and Catholics in Dialogue IV : Eucharist and Ministry*, *ibid.*, 1970 ; cité USA IV.

— Rapport de la Commission d'étude luthérienne-catholique sur le thème : « L'Évangile et l'Église » (voir note n° 1) ; cité Malte.

⁴ *Ordo Missae*, Prière eucharistique II, en référence à Hippolyte.

⁵ *Petit Catéchisme* de Martin LUTHER.

⁶ Cf. Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, n° 14.

⁷ Dombes I, n° 34.

⁸ USA III, II 1 a (p. 192).

⁹ Windsor n° 7.

¹⁰ USA III, II 1 c (p. 192).

¹¹ Accra n° 8.

-
- ¹² W. JENTSCH, H. JETTER, M. KIESSIG, H. RELLER (édit.), *Evangelischer Erwachsenekatechismus* (Catéchisme évangélique pour adultes), Gütersloh, 1975, p. 1111.
- ¹³ Dombes I, n° 11 ; cf. Accra n° 11.
- ¹⁴ Dombes I, n° 13-16 ; et Accra n° 17 et 18.
- ¹⁵ LÉON LE GRAND, *Sermon* 63, 7.
- ¹⁶ Martin LUTHER, *Sermon vom heiligen Leichnams Christi* (Sermon sur le saint Corps du Christ), WA 2, 749, 10 = MA 1, 389.
- ¹⁷ Accra n° 19 ; cf. Dombes I, n° 21.
- ¹⁸ Cf. Dombes I, n° 22 ; et Accra n° 20.
- ¹⁹ *Ordo Missae*, Prière pour la préparation des oblats.
- ²⁰ Accra n° 6 ; cf. Dombes I, n°7.
- ²¹ Cf. Dombes I, n° 27.
- ²² Accra n° 7 ; Louvain n° 20.
- ²³ Martin LUTHER, *Gründonnerstag* (Jeudi saint), 1524, WA 15, 498.
- ²⁴ Windsor n° 5.
- ²⁵ Cf. Windsor n° 5 ; Accra n° 8-10.
- ²⁶ USA III, I 1 b (p. 188 et suiv.), en référence à Montréal 1963.
- ²⁷ USA III, I 1 b (p. 188), en référence à Montréal 1963 ; cf. aussi *Evangelischer Erwachsenekatechismus* (Catéchisme évangélique pour adultes), p. 1115.
- ²⁸ Dombes I, n° 8.
- ²⁹ Cf. Accra n° 7.
- ³⁰ Windsor n° 4.
- ³¹ Dombes I, n° 27.
- ³² Dombes I, n° 29.
- ³³ Dombes I, n° 30.
- ³⁴ Concile de Trente, *DS* 1641.
- ³⁵ Concile de Trente, *DS* 1652.
- ³⁶ Cf. *Apologia confessionis* X, 2 ; et également USA III, II 2 C.
- ³⁷ Windsor n° 6, note 2.
- ³⁸ Concile de Trente, *DS* 1643.
- ³⁹ Dombes I, n° 20 ; cf. Accra n° 35, et la prise de position de l'Institut de recherches œcuméniques de Strasbourg, *Hospitalité eucharistique*, n°27 g.
- ⁴⁰ USA III, II 2 A f, spécialement note 29 (p. 194).
- ⁴¹ USA III, II 2 A c (p. 194) et Martin LUTHER, *Von Anbeten des Sakraments des heiligen Leichnams Christi* (De l'adoration du saint Corps du Christ), 1523, WA 11, 431-456.
- ⁴² USA III, I 1 a (p. 192).
- ⁴³ Concile de Trente, *DS* 1751.
- ⁴⁴ Concile de Trente, *DS* 1743.
- ⁴⁵ USA III, I 2 b.
- ⁴⁶ Martin LUTHER, in *Ein Sermon von dem Neuen Testament, das ist von der heiligen Messe* (Un sermon du N.T., à savoir la Sainte Messe), 1520, WA 6, 369, 5-9 ; voir aussi USA III, I 2 b, note 6 (p. 189 et suiv.).
- ⁴⁷ « *Sacrificia eucharistica* » : *Apologia confessionis* (Apologie de la Confession d'Augsbourg) XXIV, 25.
- ⁴⁸ Cf. en particulier *Apologia confessionis* XXIV, 19-26.
- ⁴⁹ Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, n° 27 ; cf. aussi le concile de Trente, *DS* 1747.
- ⁵⁰ Vatican II, *Constitution sur l'Église*, n° 26.
- ⁵¹ IGNACE D'ANTIOCHE, *Ad Smyrn.* 8, 1 ; PG 5, 713.
- ⁵² Vatican II, *Décret sur l'œcuménisme*, n° 22.
- ⁵³ *Confessio Augustana* XIV.
- ⁵⁴ Malte n° 61.
- ⁵⁵ USA IV, 16 (p. 12) ; Malte n° 59.
- ⁵⁶ Cf. Malte n° 59.
- ⁵⁷ Malte n° 63-64.
- ⁵⁸ *Les Articles de Schmalkalde* II, 2.
- ⁵⁹ Instruction du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens du 1^{er} juin 1972, n° 2 a ; *Doc. cath.*, n° 1614, 6-20 août 1972, p. 708-712.
- ⁶⁰ Vatican II, *Décret sur l'œcuménisme*, n° 8.
- ⁶¹ Directoire œcuménique du Secrétariat pour l'Unité I, n° 55.
- ⁶² Malte n° 64 et 72.

⁶³ Accra n° 31.

⁶⁴ Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, n° 11.

⁶⁵ Vatican II, *Constitution sur l'Église*, n° 32.

⁶⁶ Cf. Accra n° 28.

⁶⁷ Accra n° 33.

Source :

documentation-unitedeschretiens.fr